

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE JEAN-CORDIER

Concertation

**Rencontre sur le site de
l'expérimentation de écluse
sous l'ouvrage SNCF**

5 février 2022

Compte rendu

LE CONTEXTE (1/2)

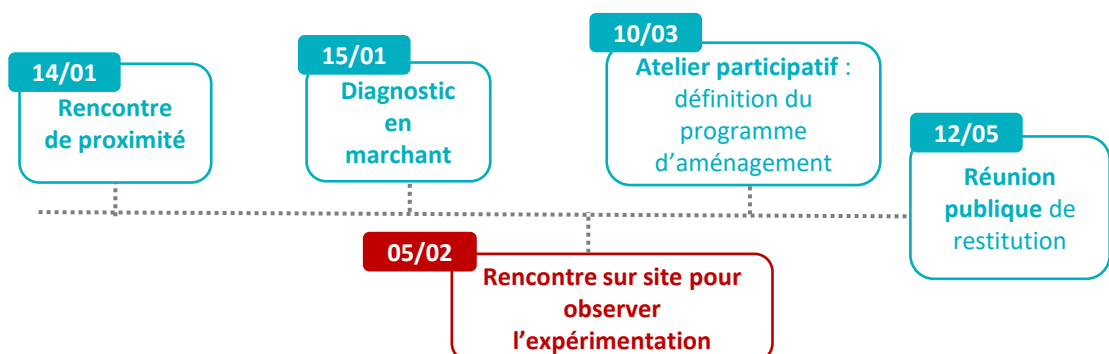
Bordeaux Métropole et la ville de Pessac souhaitent réaménager l'avenue Jean Cordier afin de permettre le développement des modes actifs sur l'avenue tout en conservant ses fonctions de desserte locale et de transit intercommunal.

La concertation publique se décline en deux axes :

- la **co-construction d'un programme d'aménagement** de l'avenue Jean Cordier ;
- l'**expérimentation et l'évaluation d'une écluse routière** réalisée sous l'ouvrage d'art SCNF pour faciliter les circulations des cyclistes et des piétons.



Rappel du calendrier de la concertation :



LE CONTEXTE (2/2)

La rencontre sur le site de l'expérimentation de l'écluse routière qui a eu lieu le **5 février de 10h à 12h** s'inscrit dans la concertation globale : cette rencontre consiste à recueillir les observations et les remarques des riverains et usagers.

Les objectifs de cette rencontre sont :

- d'évaluer l'expérimentation à travers un panel diversifié.
- de permettre aux riverains d'échanger avec les concepteurs.
- d'apporter des réponses aux questions des participants.
- d'améliorer le dispositif en fonction des retours des usagers.

La rencontre sur site intervient après les rencontres de proximité et le diagnostic en marchant qui se sont déroulés en janvier 2022. Ce temps de contribution permettra de nourrir les décisions liées au maintien ou non de l'écluse expérimentée jusqu'au 31 mars.

L'ensemble de la rencontre s'est déroulée en extérieur au niveau de l'écluse.

23 participants, riverains de l'avenue étaient présents.

Parmi ces 23 participants un panel a été constitué, afin de représenter la diversité des habitants de l'avenue Jean Cordier. Etaient représentés lors de cette rencontre : les **syndicats de quartiers** ; les **parents d'élèves** et enseignants de l'école Jean Cordier ; les **associations** *Etu'Recup* et *Vélo Cité* ; un **commerçant** ; des **riverains** de l'écluse.

Les membres de ce panel avaient reçu en amont un **carnet de bord** afin de recenser les problématiques rencontrées au niveau de l'écluse à différents moments et dans différentes situations.

Tous les participants ont reçu un **support de contribution comportant 19 questions**.

Plusieurs prises de paroles ont pu rythmer les échanges : **Jérémy LANDREAU**, Adjoint au Maire délégué à la transition écologique, la biodiversité, l'hygiène et la propreté et **Stéphane MARI**, adjoint aux proximités, mobilités, sécurité et espaces publics. **Fiona LENOIR** du **bureau d'études SETEC**, mandaté par Bordeaux Métropole a présenté l'expérimentation et le fonctionnement actuel de l'écluse, **Cécile CHEYROU** du Pôle territorial Sud de **Bordeaux Métropole** et **Bernard MAUCLERE** représentant de la **société Keolis** - Compagnie des bus étaient également présents pour répondre aux questions des riverains.



SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET DES CONTRIBUTIONS

Les participants pouvaient échanger en s'appuyant sur des supports de questions mis à disposition et faire part de leurs premières observations sur ce début d'expérimentation. Plusieurs inquiétudes ont pu être manifestées :

1. **Une circulation plus difficile** : Les riverains ont pu constater un allongement de **files de voitures**. Des voitures stagnent avant l'écluse (en direction de l'avenue du Vallon) le temps que le feu tricolore passe au vert, ce qui limite les accès des riverains au délaissé routier après le 39 avenue Jean Cordier).
2. **Une augmentation des incivilités** : Il a été constaté une augmentation de l'usage de l'avertisseur sonore. Le respect du passage des cyclistes n'est pas toujours respecté ; ce qui rend ce passage également contraignant pour les cyclistes.
3. **Une signalisation pas assez claire** : Beaucoup de cyclistes ne comprennent pas qu'ils peuvent emprunter le couloir dédié. Il est nécessaire de renforcer la signalisation et prolonger à terme, la voie dédiée vélo jusqu'au feu tricolore (direction avenue du Vallon).

Les participants ont souhaité également faire des propositions/suggestions :

- **Allonger l'écluse** pour protéger les cyclistes.
- **Rendre la rue du 11 septembre à sens unique** : Avec l'écluse, la visibilité est restreinte.
- **Installer des ralentisseurs (sous conditions) ou des radars pédagogiques, le long de l'avenue Jean Cordier**. « *Il y a de plus en plus d'escortes pour des matchs ou autre ; les motos vont trop vites. Il y a une école, c'est très inquiétant* ».
- **Elargir les trottoirs et exiger des riverains une taille régulière de leurs végétaux**.
- **Rendre plus accessible et sécuriser le délaissé utilisé comme poche de stationnement** : décaler la ligne d'attente avant le parking, créer des marquages au sol et rajouter de l'éclairage.
- **Changer la place des containers**.

Malgré leurs inquiétudes et suggestions d'améliorations, les participants s'accordent à dire que **l'écluse reste efficace** : elle influence visuellement les conducteurs et les incite lorsque le trafic est suffisamment important, à modérer leur vitesse. Le ralentissement est surtout obtenu du fait que les véhicules d'un sens doivent s'arrêter et attendre lorsque l'autre sens passe dans l'écluse. Elle permet d'envisager une avancée de trottoir pour faciliter la continuité piétonne. La majorité des habitants accepteraient que l'écluse soit pérennisée si l'aménagement est plus agréable.

DÉTAILS DES ÉCHANGES ET CONTRIBUTIONS (1/2)

1. Les déplacements depuis la mise en place de l'écluse

L'ensemble des participants indiquent qu'ils continuent à se déplacer de la même façon qu'avant. Leurs habitudes n'ont pas été bouleversées par la mise en place de l'écluse.

Les habitants du quartier ne notent pas de changement particulier pendant les heures creuses de la journée.

En revanche, aux heures d'entrée d'école le matin et de sortie le soir, un certain nombre de nuisances ont été soulevées :

- Des **bruits de klaxons** qui dérangent les riverains et qui montrent que l'insertion dans l'écluse n'est pas encore fluide
- Le stockage des véhicules limite les accès de riverains à leur propriété, au parking et à la rue du 11 novembre mais également au délaissé routier après le 39 avenue Jean Cordier.

2. Le sentiment de sécurité

Globalement les habitants trouvent l'écluse plus efficace en terme de sécurité dans le sens de Bordeaux vers Pessac que dans le sens de Pessac vers Bordeaux.

- Concernant **les piétons**, deux avis s'opposent. Le premier, majoritaire, affirme que sous le pont la barrière casse la vitesse des véhicules et protège les piétons qui bénéficient d'un trottoir plus large. Le second, minoritaire, estime que l'écluse ne modifie pas les déplacements des piétons. Certains participants estiment que les trottoirs ne sont pas assez larges.
- Concernant **les cyclistes**, les participants estiment que l'écluse fonctionne dans le sens Bordeaux vers Pessac même si le bypass devrait être élargi pour permettre la circulation en vélo cargo, mais qu'elle n'améliore pas la situation dans le sens inverse : Les incivilités automobiles, notamment le non respect de la priorité sont dangereuses pour les cyclistes. Au niveau du By-pass pour les cyclistes, les voitures se rabattent dès la sortie de l'écluse. Les participants proposent de prolonger la bande jusqu'au feu et d'améliorer la visibilité de la signalisation.
- Pour **les automobilistes**, l'écluse fonctionne, sauf face à des automobilistes qui forcent la priorité. Les participants la définissent comme très contraignante.
- Les **parents d'élèves** observent que les conducteurs sont agacés et serrent à droite sur les vélos et ne cèdent pas la priorité. Le cheminement en vélo avec des enfants est difficile. L'élargissement des trottoir faciliterait la continuité piétonne entre l'école et le parking.

DÉTAILS DES ÉCHANGES ET CONTRIBUTIONS (2/2)

3. L' éclairage :

Les riverains mettent en avant l'absence d'éclairage sur l'avenue pendant la nuit. Pour ne pas gêner les riverains de l'écluse, ils proposent un éclairage automatique à reconnaissance de mouvement uniquement lorsque des véhicules s'engagent sous le pont.

4. L'accessibilité des trottoirs

Une partie importante des riverains considère que les trottoirs restent toujours étroits et en mauvais état.

En ce qui concerne les haies débordantes sur les trottoirs, il est précisé que les propriétaires sont responsables de la taille de leur végétaux.

5. La modification du trafic :

Les riverains remarquent que le trafic est bien moins fluide aux heures de pointe notamment le matin. Ils constatent aussi une augmentation des incivilités et le non-respect des priorités.

Les riverains et habitants de l'avenue Jean Cordier se questionnent sur l'effet de la fin de la crise sanitaire, après les vacances scolaires, lorsque le trafic routier sera de retour à la normale.



CONTINUER DE PARTICIPER !



Les prochains rendez-vous

Samedi 10 mars 2022

Atelier participatif pour définir les premières orientations du programme d'aménagement de l'avenue Jean-Cordier

Jeudi 12 mai 2022

Réunion publique de restitution de la participation



Contribuer en ligne

Rendez-vous sur :

participation.bordeaux-metropole.fr